

**AFFICHAGE DE COURS**  
(article 10 convention collective des chargés de cours)

Unité académique d'embauche : Faculté de droit

Numéro de l'unité académique d'embauche : DROIT – C0100U

Nom du directeur : Jean-François Gaudreault-Desbiens Numéro de téléphone : 514-343-2429

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée / \* Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé.

<b>Affichage</b>	<b>Trimestre</b>	<b>Catégorie d'emploi</b>
<input type="checkbox"/> Affichage 10.05	<input type="checkbox"/> Automne	<input checked="" type="checkbox"/> Chargé de cours
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage 10.13	<input checked="" type="checkbox"/> Hiver	<input type="checkbox"/> Chargé de clinique
	<input type="checkbox"/> Été	<input type="checkbox"/> Chargé de formation pratique
		<input type="checkbox"/> Superviseur de stage
Année : <u>2018-2019</u>		

Sigle	Section	Titre du cours	Exigences de qualification	Nombre d'heures	Horaire prévu				
					Jour	de	à	Date début	Date fin
DRT6453*	D	Droit des sûretés et de la faillite	Détenir une maîtrise en droit et avoir une expérience professionnelle récente, régulière et significative d'au moins trois ans dans un champ de droit qui correspond au contenu du cours à attribuer, OU EXCEPTIONNELLEMENT détenir une licence ou un baccalauréat en droit et avoir une expérience professionnelle récente, régulière et significative d'au moins six ans dans un champ du droit qui correspond au contenu du cours à attribuer.	45	Mercredi	19h00	22h00	9 janvier 2019	10 avril 2019
DRT6585	A	Droit constitutionnel comparé		45	Mercredi	16h00	19h00	9 janvier 2019	10 avril 2019
DRT6830D	A	Droit international avancé : <b>Droit international de l'homme</b>		45	Jeudi	16h00	19h00	10 janvier 2019	11 janvier 2019

\*Connaissance de l'anglais est nécessaire (DRT6585))

Selon la clause 10.13b de la convention collective des chargés de cours, à chaque trimestre, la direction de l'unité académique est tenue de déterminer 3 dates concernant les affichages tardifs. Voici les dates retenues :

Date : 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre

Date : 21-22 novembre

Date : 5-6 décembre

**TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE [SPECC](http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/SPECC.PDF)\* ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ \*** (<http://www.drh.umontreal.ca/documents/formulaires/bpe/SPECC.PDF>)

Date limite pour déposer sa candidature : 7 décembre 2018

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.